

Ébourgeonner les plantiers pour moins tailler... et moins mutiler

Le rôle de l'ébourgeonnage, surtout pour les plantiers, est majeur. Il permet de préparer une charpente avec moins de plaies de taille et des flux de sève les plus continus possibles.

La **taille douce** est une technique de taille qui tient compte de l'intégrité des faisceaux conducteurs comme facteur de longévité de la vigne. Cette taille est basée sur deux concepts majeurs :

- Conserver un flux de sève continu
- Ne pas mutiler, c'est-à-dire éviter les plaies qui nécrosent le bois en profondeur.

Nous nous intéressons ici aux méthodes permettant de limiter les plaies de taille au maximum lors des deux premières années de formation de la vigne.

Moins de plaies de taille

Une plaie de taille est mutilante, car sous la surface de la plaie se forme un **cône de dessèchement** (cf. photo) au moins aussi profond que le diamètre de la plaie. Il est là pour faire barrière et protéger le milieu intérieur de la vigne des agressions extérieures. Mais ce cône de bois desséché peut entraver la circulation de la sève : on a tout intérêt à ce qu'il soit le moins possible sur le chemin privilégié emprunté par la sève pour alimenter les rameaux. De plus, les zones de bois mort risquent de s'enkyster et, en pourrissant à l'intérieur du tronc, pourraient être dégradées par les champignons des maladies du bois (créant ainsi l'amadou).

Sur jeune vigne, les plaies, en proportion à la taille du plant, sont susceptibles de créer des zones de dessèchement importantes. Tout obstacle au niveau du **point de greffe** ou du **tronc**, en pénalisant les flux de sève primaires qui alimentent toute la

charpente, impactera la vigne toute sa vie durant.

L'**ébourgeonnage** du point de greffe et du tronc est une des clefs de l'établissement d'un plantier en taille douce car les plaies réalisées en vert sont de plus faible diamètre et cicatrisent mieux (elles sont réalisées en sève montante). Ce qui n'a pu être ébourgeonné au printemps peut être taillé l'hiver suivant mais afin d'éviter les cônes de dessèchement profonds, on laisse à la taille un **chicot** (cf. photo) qui permet à la plaie de cicatriser sans bois mort dans la partie pérenne de la charpente.



Cône de dessèchement sur le point de greffe d'un plantier en 2^e feuille.

© Marine Galanopoulou, Chambre d'Agriculture 84



Tronc d'un plantier établi en taille douce : peu de plaies.



Point de greffe d'un plantier établi en taille douce : présence de chicot.



Plaie mutilante sur point de greffe.

L'ébourgeonnage en pratique



EN PREMIÈRE FEUILLE, conserver un seul rameau et bien l'attacher au tuteur (au moins deux passages en saison). Le rameau conservé doit être celui positionné dans la continuité du flux de sève, sans plaie de taille de pépinière sur ce trajet. L'ébourgeonnage à ce stade permet aussi de **rediriger la vigueur** vers le rameau que l'on souhaite garder, ce qui permettra un établissement plus rapide du tronc. L'ébourgeonnage doit être réalisé au stade 4-6 feuilles étalées.

À la taille, on peut ainsi **former le tronc**. Si la vigueur n'est pas suffisante (avec le diamètre du sarment, à l'extrémité supérieure du tronc, inférieur au diamètre d'un feutre), alors le plant sera retaillé à deux yeux.

EN DEUXIÈME FEUILLE, l'ébourgeonnage permet de ne conserver que trois à quatre rameaux dans la moitié supérieure du tronc. Ces rameaux, attachés en vert sur les fils porteurs, formeront les bras de la future charpente. Le départ des bras ne doit pas être trop haut (pour éviter une courbure trop importante), ni trop bas. L'établissement en vert est plus doux et évite la casse.



LORS DE LA TAILLE, on conserve les deux rameaux les plus bas pour établir les bras. Lors de cette étape, il peut être intéressant d'ébourgeonner définitivement la zone de l'arcure des bras, en racant les bourgeons d'hiver d'un coup de sécateur. Cet ébourgeonnage hivernal est autant de plaies évitées dans le futur.